



# FRANCE FORMATION ROUTIERE

75 A, Route de Tain 26600 MERCUROL

Tel : 04.75.43.50.86 - Mail : [auto-ecole@ffrchazot.com](mailto:auto-ecole@ffrchazot.com)

Site internet : [www.ffrchazot.com](http://www.ffrchazot.com) Siret : 344 321 260 00046 - APE : 8553Z

Formations : *Permis C, CE, D, FIMO, FCO et TP Marchandises, TP Voyageurs*

Déclaration d'activité : 82 26 00 315 26 - Agrément Préfectoral : 48000 - Agrément DREAL : 22.f.fr.01

## PROGRAMME DE FORMATION FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE Transport de Voyageurs

(Articles L.6353-1 à L.6354-3, R.6353-1, R.6353-2, D. 6353-2 et D.6353-4 du Code du Travail)

Le présent programme retrace les différentes étapes intermédiaires à parcourir par le stagiaire en vue d'atteindre l'objectif de la Formation Continue Obligatoire (FCO Voyageurs).

### - Le niveau de connaissances préalables requis pour poursuivre la formation

Le stagiaire, avant son entrée en formation, pour être en mesure de suivre la formation doit remplir les conditions suivantes :

- Etre titulaire du permis D et/ou DE en cours de validité de la visite médicale
- Etre titulaire d'une FIMO ou d'une équivalence et/ou d'une FCO
- Etre âgé de 21 ans révolus
- Maîtriser la langue française, lue, écrite et parlée

### - Les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

En vertu des dispositions de l'article L 6353-1 alinéa 1<sup>er</sup> du Code du Travail, les moyens techniques, pédagogiques et d'encadrement utilisés sont les suivants :

#### -Les moyens techniques

- 5 Salles de formation avec vidéoprojecteur pour les cours théoriques ;
- 3 véhicules autocar 1 PONTICELLI et 2 IVECO Crossway et Evadys

#### -Les méthodes pédagogiques :

L'emploi du temps sur 1 semaine soit 35 heures permet une progression régulière des apprentissages

#### -Les moyens d'encadrement

- Madame Nadège CHASSARD, engagée le 18 Décembre 2017, monitrice groupe lourd titulaire du BEPECASER
- Madame Yannic GUICHARD, engagée le 16 Novembre 2020 en CDI, formatrice agréée DREAL Auvergne Rhône Alpes
- Madame Frédérique MORILLAS, engagée le 15 Mai 2024 en CDI, monitrice groupe lourd titulaire du Titre Pro ECSR
- Monsieur Stéphane PARRA, engagé le 17 Juin 2024 en CDI, moniteur groupe lourd titulaire du Titre Pro ECSR
- Monsieur Dylan DROUSSENT, engagé le 03 Septembre 2024 en CDI, formateur agréée DREAL Auvergne Rhône Alpes
- Monsieur Christophe JOUBERT, engagé le 23 Février 2026, en CDD, formateur agréée DREAL Auvergne Rhône Alpes

#### Programme :

- Durée totale 35 heures
- **Accueil et présentation de la formation 0H30**
- **Bilan des connaissances relatives aux réglementations spécifiques aux transports et à la sécurité routière 1H30**
- **Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement : 13h dont 7h20 pour la partie pratique**
- prise en compte des caractéristiques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
- principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique
- perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée
- le chargement, le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers
- évaluation de la conduite axée sur les règles de sécurité (bilan des techniques et du comportement en conduite), pouvant être effectuée en recourant à un simulateur haut de gamme ou sur un terrain spécial : 30 minutes de conduite individuelle comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (\*)
- éco-conduite : application pratique de la conduite axée sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement, composée des trois temps successifs suivants :



# FRANCE FORMATION ROUTIERE

75 A, Route de Tain 26600 MERCUROL

Tel : 04.75.43.50.86 - Mail : [auto-ecole@ffrchazot.com](mailto:auto-ecole@ffrchazot.com)

Site internet : [www.ffrchazot.com](http://www.ffrchazot.com) Siret : 344 321 260 00046 - APE : 8553Z

Formations : *Permis C, CE, D, FIMO, FCO et TP Marchandises, TP Voyageurs*

Déclaration d'activité : 82 26 00 315 26 - Agrément Préfectoral : 48000 - Agrément DREAL : 22.f.fr.01

- Temps n° 1 (\*) : 40 minutes de conduite individuelle sur un parcours de référence comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (évaluation individuelle des techniques et du comportement de conduite, mesure de la consommation de carburant) ;
- Temps n° 2 : 1 heure 30 minutes de formation en salle portant sur les techniques mobilisables pour réduire l'incidence de la conduite sur l'environnement, en insistant sur l'optimisation de la consommation de carburant ;
- Temps n° 3 (\*) : 40 minutes de conduite individuelle sur le même parcours de référence que celui utilisé pour le temps n° 1, permettant la mise en application des techniques enseignées durant le temps n° 2, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (nouvelle mesure de la consommation de carburant et comparaison à la mesure relevée durant le temps n° 1, élaboration d'un bilan des améliorations de conduite observées).

## **Application des réglementations (actualisation des connaissances) : 6h**

- la réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de voyageurs, notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers ex: fonction publique)
- la réglementation applicable au transport de voyageurs en national et en international, urbain et non urbain, et notamment les différents contrats et documents nécessaires selon le transport réalisé

## **Santé, sécurité routière et sécurité environnementale (actualisation des connaissances) : 7h**

- la prévention des risques physiques et notamment l'hypovigilance
- l'aptitude physique et mentale
- la conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique et efficace des situations à risques
- les principes élémentaires du secourisme
- les règles de circulation et de signalisation routières
- les risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds
- les accidents du travail en circulation et à l'arrêt
- la sécurité dans le transport scolaire
- les principes de la gestion des situations conflictuelles
- la circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages
- le franchissement des passages à niveau
- les risques et comportements préventifs à l'abord des zones de chantiers et d'intervention des personnels travaillant sur les réseaux routiers ;
- les effets de la consommation d'alcool et de produits stupéfiants
- la criminalité et le trafic de clandestins

## **Service, logistique (actualisation des connaissances) : 4h**

- la sensibilisation au handicap et la prise en compte des voyageurs handicapés
- les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service

## **Évaluation des acquis et synthèse du stage : 3h**

### **- Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats**

-La réalité du suivi des formations est rapportée par la signature de la feuille de présence à la fin de chaque demi-journée de formation par chaque stagiaire ;

-L'appréciation des résultats se fait par des tests d'évaluation :

- 1 Evaluation pratique de conduite
- 1 Evaluation théorique finale

**Inscrit Répertoire Spécifique** : RS5768

**Libellé de la formation** : Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de voyageurs

**Date de publication** : 01.01.2022

**Organisme Certificateur** : Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche